

IVRY
s/SEINE

AVEC
L'ASSEMBLÉE CITOYENNE
IVRY

MA VILLE
& QUI DÉBAT
EN TRANSITION

**Pour le
climat!**
À IVRY, ON AGIT



Cohabiter – Biodiversité, nature et eau en ville
19 octobre 2021

Espace Gérard Philipe – 18h30-21h30

Bref rappel sur le lancement des groupes de travail :

À VOS PROPOSITIONS !

Le 9 juin dernier était lancé « Pour le climat à Ivry, on agit ! » : une grande démarche de concertation citoyenne visant à faire émerger un plan d'action collectif face au défi écologique et à agir concrètement contre les dérèglements climatiques à l'échelle ivryenne. La période estivale a été l'occasion de nombreux temps de rencontres, d'échanges et de sensibilisation autour de ces enjeux. Désormais s'ouvre une nouvelle phase avec la tenue de « groupes de travail » thématiques ouverts à toutes et tous. Vous pourrez venir débattre des propositions d'actions déjà formulées, les enrichir et en proposer de nouvelles. Celles qui correspondront aux modalités de sélection de la démarche seront soumises au VOTE CITOYEN DU 25 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE et pourront venir alimenter l'action municipale en matière d'écologie et de lutte contre les dérèglements climatiques.

Prenez part au débat en vous inscrivant dans un ou plusieurs des 8 groupes de travail qui se tiendront à l'Espace Gérard-Philipe.



Participant.es pour la Ville :

- **Clément Pecqueux**, Adjoint à l'écologie urbaine. Coordination de l'intercommunalité. Adjoint délégué au quartier Marat-Parmentier
- **Jean-François Lorès**, directeur général adjoint, direction générale
- **Camille Vieira-Lenen**, coordinatrice de la conférence climat, direction générale
- **François Presset**, directeur, direction des espaces publics (DEP)
- **Pascal Jules**, technicien, service études et grands travaux, DEP
- **Laurent Martin**, responsable du service espaces verts, DEP
- **Edouard Dous**, technicien territorial, service espaces verts, DEP
- **Cécile Quintin**, responsable du service Habitat, direction du développement urbain
- **Jim Scheers**, référent de quartier, EGP, DDAC
- **Marion Bourzeau**, chargée des publics, EGP, DDAC
- **Véronique Vaslot**, chargée des publics, EGP, DDAC
- **Sarah Chebra**, animatrice de la caravane citoyenne
- **Aurélie Marrapodi**, gestionnaire financière et administrative, EGP, DDAC
- **Vanessa François-Fouquet**, facilitatrice graphique

Nombre de participant.es (agent.es compris) : 51 personnes dont 24 femmes et 27 hommes

1^{er} temps en plénière

Mot d'accueil par les agent.es et les élus

Camille Vieira-Lenen, coordinatrice de la conférence climat, ouvre ce groupe de travail en rappelant le cadre de la démarche et en remerciant l'ensemble des participant.es pour leur forte mobilisation depuis le début ! **Camille Vieira-Lenen** invite les habitant.es à venir à l'Espace Gérard Philipe, le vendredi 22 octobre, pour une conférence-débat portant sur « la densité urbaine face aux enjeux climatiques ».

Clément Pecqueux remercie l'ensemble des habitant.es pour leur engagement ainsi que les agent.es mobilisé.es sur la mise en œuvre de la démarche depuis plusieurs mois. Il note que la forte participation et la diversité des participant.es montrent que les habitant.es ont su se saisir pleinement des thématiques mises en débat.

Clément Pecqueux a présenté ensuite en quelques mots l'Assemblée citoyenne, dont la première monture est donc de travailler sur les enjeux climatiques. L'Assemblée citoyenne doit permettre l'association des habitant.es à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques et du projet municipal 2020-2026.

Clément Pecqueux rappelle que la ville s'est engagée dans le cadre du projet municipal 2020-2026 à réduire, à l'échelle d'Ivry, d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035 et d'atteindre une baisse de 30% des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux. Les engagements qui seront pris au cours des prochaines semaines doivent permettre à chacune et chacun de pouvoir agir pour la réalisation de ces objectifs, de « *mener des actions citoyennes pour interpellier les autres acteurs institutionnels* ».

Clément Pecqueux précise que la démarche se poursuivra tout au long du mandat avec un premier point d'étape en 2023 pour faire un premier bilan de la mise en œuvre des engagements, les consolider, les rectifier, etc. puis un deuxième en 2025. Un comité de suivi sera mis en place pour travailler au suivi de la démarche. « *Il faut être tout de suite dans le champ des possibles* »

Suite 1^{er} temps en plénière

Présentations des intervenant.es

Une vidéo introductive a été projetée, celle-ci faisant un court résumé des [« ballades en ville pour découvrir la biodiversité »](#) proposées en mai et juin dernier. **Pascal Jules**, technicien au service études et grands travaux, a présenté la démarche et une partie des diagnostics tirés de ces ballades. Il a précisé que ces temps s'inscrivent dans une démarche d'études sur 3 ans de la trame verte et de la trame bleue et lancée par la Municipalité.

Les trames vertes et bleues sont des outils d'aménagement du territoire, pour lutter contre la fragmentation des continuités écologiques terrestres et aquatiques. Elles permettent de préserver et développer les habitats naturels des espèces animales et végétales (alimentation, déplacement, reproduction, repos...).

Laurent Martin, responsable du service espaces verts, a présenté ensuite les différents volets de l'activité de son service. Fin de l'utilisation de glyphosate dans l'espace public, fort recours au broyage et à son utilisation dans une logique circulaire, limitation des matériels polluants et à moteur pour l'entretien des espaces, accompagnement à l'entretien de jardins partagés... de nombreux domaines qui ont permis aux participant.es d'en connaître davantage sur l'activité du service et de ses agent.es.



Cliquez sur l'image ci-dessus pour accéder au compte-rendu

Suite 1^{er} temps en plénière

Des intervenant.es extérieurs engagé.es sur la thématique ont pu prendre ensuite la parole :

Michèle Dif, ivryenne et membre de plusieurs associations (protection des hérissons, association protectrice des Abeilles ivryennes, etc.) en lien avec la thématique, a pris la parole. Elle a rappelé la nécessité d'un engagement pour la biodiversité, la faune et la flore, l'accès à l'eau y compris pour les mammifères. **Michèle Dif** a rappelé la présence d'une importante faune sauvage à Ivry, composée d'animaux principalement nocturnes (hérissons, renards...) présents dans les jardins et les parcs et dont le rôle est important à leur entretien (par exemple, les hérissons se nourrissent de limaces et les renards de rongeurs qui peuvent détruire des cultures).

« *Les renards sont aujourd'hui considérés par les départements comme nuisibles, sauf dans le Val-de-Marne* » a-t-elle souligné !

Michèle Dif a terminé son intervention en appelant chacune et chacun à agir, de multiples manières, pour la sauvegarde de la biodiversité, « *un patrimoine commun et une vraie richesse* » et pour garantir à toutes les espèces un accès à l'eau.

Fayssal Benarbia a poursuivi les prises de parole, au nom de l'association Sève urbaine, qui rassemble notamment des habitant.es du quartier Petit-Ivry. Ce collectif d'habitant.es s'est rassemblé autour du square des Alliés afin de porter une réflexion sur les trames vertes, les massifs, la plantation d'espèces indigènes à Ivry et en Ile-de-France, la réflexion sur la place des enfants, etc. Leur but est notamment de reformer le végétal dans les parcs actuels pour en faire toujours davantage un refuge pour la faune.



L'intervention de **Jean Huart**, Président des Jardins ouvriers d'Ivry depuis 2016, a débuté avec un petit film témoignant de la faune sauvage dans les jardins ouvriers d'Ivry. [Cette vidéo est accessible en cliquant sur la photo ci-gauche.](#) Il a également précisé que le site de l'association proposait des contenus de sensibilisation accessible à toutes et à tous.

Suite 1^{er} temps en plénière

Jean Huart a ensuite donné quelques points de repères sur les jardins ouvriers d'Ivry : leur création en 1907, le maintien de cet espace en véritable écosystème naturel par la sauvegarde de la biodiversité depuis les activités de jardinage exercées par les ouvrières et les ouvriers, la menace pesant sur cette activité en raison de la propriété du terrain (Ministère de la Défense) et les travaux (et leurs coûts) pour combler les carrières. Il a souligné qu'un travail a été engagé avec la ville depuis 2016 pour les sauver !

Enfin, **Damien Houbbron**, maître-composteur œuvrant sur le territoire, a présenté son activité. Dans le cadre d'un marché public, son entreprise travaille avec la Ville, ce qui a permis d'installer plusieurs dizaines de sites de composteurs, aussi bien dans l'espace public que dans des propriétés privées. Par exemple, le composteur collectif se situant au square de l'Insurrection ou au sein de la Maison de la citoyenneté Jean-Jacques Rousseau. Puis, il a souligné l'utilité du compostage pour réduire notre empreinte carbone, individuellement et collectivement, par la réduction des déchets incinérés : des déchets alimentaires sont compostés et peuvent ensuite être réutilisés comme compost pour l'entretien des jardins, de potagers, etc. Aussi, l'importance de la dimension sociale et collective, de rencontres et d'activités avec son voisinage ont été pointées par Damien Houbbron.

Deux participant.es ont ensuite pris la parole sur l'eau. La première intervention de **Jean-Luc Carbonari** a rappelé l'importance de l'eau dans la lutte contre le réchauffement climatique global. Il a appelé à une gestion différenciée de l'eau, de l'assainissement et de l'eau pluviale, par l'usage de noues notamment, qui favorisent l'évaporation de l'eau et luttent contre les îlots de chaleur. Il a mentionné les expérimentations en cours à Ivry-Port par exemple, et celles à venir. Puis, **Daniel Hofnung**, de la coordination Eau-Ile-de-France, a brièvement présenté le kit d'action fourni par la coordination. Il a rappelé l'importance du cycle de l'eau, comme celle de désimperméabilisation des sols et la protection de la canopée des arbres : « les arbres sont des pompes à chaleur, ils limitent la température ! »

Ensuite, les participant.es ont été appelé.es à se former en petits groupes et à travailler à partir d'une problématique « Comment allier les activités humaines et les enjeux de préservation et d'augmentation de la biodiversité ? » et de quatre repères : la cohabitation des activités humaines et de la biodiversité, la ville et l'eau, la lutte contre les pollutions et la sensibilisation.

Temps en sous-groupes



Espace plénière



Espace central



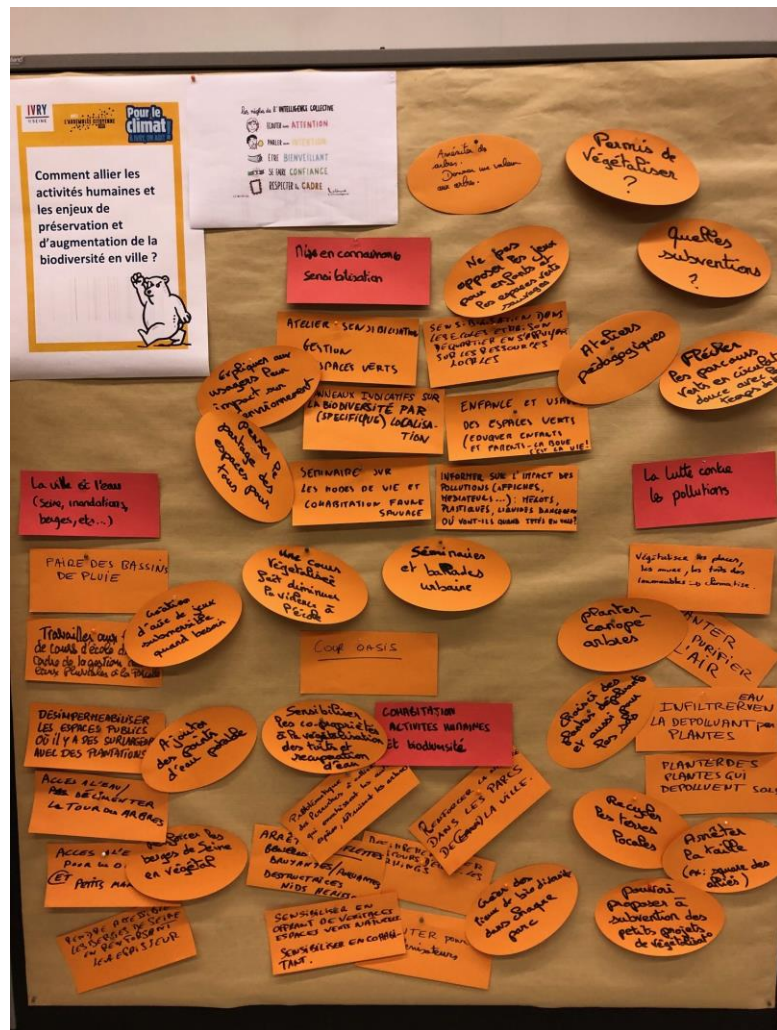
Espace accueil



Espace biennale

Les pages suivantes rendent compte des propositions formulées par les participant.es au cours des échanges en petits groupes. Au cours de la phase d'études des propositions qui sera effectuée par les services municipaux et les élu.es, les propositions qui présentent des similarités et un objectif commun seront rassemblées en une et même proposition.

Sous-groupe – Espace d'accueil (1/2) :



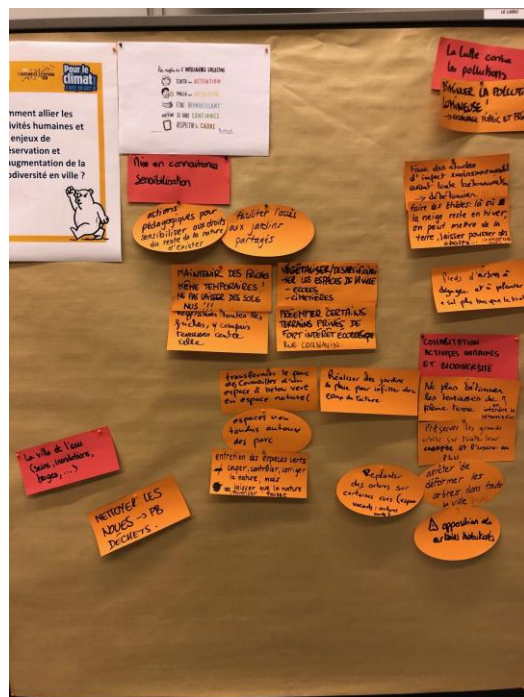
- Revégétaliser les cours d'écoles pour créer des "cours oasis" (une cour végétalisée fait diminuer la violence) et les pieds d'immeuble sans opposer les jeux pour enfants et les espaces verts sauvages, revégétaliser les espaces goudronnés.
- Faire des ateliers de sensibilisation des habitants à la gestion des espaces verts et de leur respect. Ateliers pédagogiques dans les écoles, les maisons de quartier, les copropriétés, ...mais aussi des séminaires et balades urbaines. Expliquer aux usagers l'impact de chacun et de ses pratiques sur l'environnement.
- Avoir des lieux plus verts pour que les enfants puissent jouer. Réfléchir ses modes de vie pour mieux cohabiter avec la faune sauvage.
- Enfance et usagers des espaces verts (éduquer enfants et parents : la boue c'est la vie !)
- Faire apposer des panneaux sur la biodiversité par espèces et localisation sur toute la ville.

Sous-groupe constitué de 8 personnes, 6 femmes et 2 hommes dont une agente

Suite sous-groupe – Espace d'accueil (2/2) :

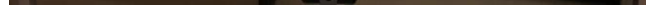
- Informer sur l'impact des pollutions (par affiches, médiateurs, etc.) Concernant les plastiques, liquides dangereux, mégots ... Où vont-ils lorsqu'ils sont jetés en ville ?
- Flécher les parcours verts et bleus en circulation douce avec les itinéraires et temps de parcours à pieds indiqués sur des panneaux et livrets-plans à disposition des usagers.
- Donner une valeur aux arbres et stopper l'élagage
- Faire des bassins de pluie
- Création d'aires de jeux submersibles si besoin à Ivry Port notamment
- Travailler aux projets de cours d'école dans le cadre de la gestion des eaux pluviales à la parcelle
- Désimperméabiliser les espaces publics où il y a des sur-largeurs avec des plantations (cours d'écoles, trottoirs larges, allées des parkings, ...)
- Dé-cimenter le tour des arbres
- Donner l'accès à l'eau aux oiseaux mais aussi aux petits mammifères
- Renforcer les berges de Seine de façon naturelle en végétalisant avec les essences existantes, les élargir et les rendre accessibles à la circulation piétonne.
- Ajouter des points d'eau potable partout dans la ville et accessible à tous.
- Pour lutter contre la pollution ,végétaliser partout où cela est possible : les murs, les toits d'immeubles, planter des arbres en préservant leur canopée et leurs racines (arrêter la taille systématique) pour la climatisation naturelle et la purification de l'air.
- Réfléchir à des moyens de dépolluer les terres et l'eau de façon naturelle. Se servir des plantes pour filtrer les eau pluviales souvent contaminées par le plomb dans l'air et choisir des plantes dépolluantes pour nettoyer la terre souillée lorsque cela est possible. Faute de quoi, recycler les terres polluées.
- Pouvoir proposer à subventions des petits projets de végétalisation (quelles subventions existent déjà ?), voire instaurer un permis de végétaliser. Trouver des moyens d'inciter les copropriétés et les bailleurs sociaux à végétaliser les toits des immeubles existants.
- Sensibiliser les copropriétés à végétaliser leurs toits et installer des moyens de récupération d'eau pour l'irrigations des sols libérés à la végétation et la faune sauvage pour mieux cohabiter.
- Pour mieux cohabiter entre faune, flore et humains il est nécessaire de renforcer la nature sauvage dans les parcs de la ville, créer des lieux de biodiversité dans chaque parc (arrêter les jardins à la française type Versailles) pour permettre l'épanouissement de toutes les espèces.
- Planter plus d'arbres qui aident à la pollinisation.
- Arrêter l'utilisation des soufflettes à feuilles bruyantes et polluantes, destructrices des nids de hérissons.
- Problématique de l'invasion des perruches à collier qui envahissent les autres espèces et détruisent les arbres. Que peut-on faire pour enrayer le problème ?

Sous-groupe – Espace centrale :



- Nettoyer les noues (problèmes de déchets)
- Actions pédagogiques pour sensibiliser aux droits du reste de la nature d'exister
- Faciliter l'accès aux jardins partagés
- Maintenir des friches mêmes temporaires et ne pas laisser des sols nus
- Végétaliser les friches et les terrasses en centre-ville
- Végétaliser, désartificialiser les espaces de la ville.
Ex : cimetières, écoles
- Préemption de certains terrains privés de fort intérêt écologique (ex : Rue Cornavin)
- réaliser des jardins de pluie pour permettre l'infiltration des eaux de toiture
- Transformer le parc des Cormailles d'un espace à béton vert en espace naturel
- Privilégier les espaces non tondus autour des parcs
- Entretien des espaces verts, pas synonyme de couper, contrôler, corriger la nature mais laisser la nature se développer
- Diminuer la pollution lumineuse, éclairage public et privé
- Faire des études d'impact environnemental avant toute bétonnisation (et faciliter la débétonnisation)
- Faire des études là où la neige reste en hiver, on peut mettre de la terre, laisser pousser des choses (concept qui existe aux Etats-Unis d'Amérique)
- Pieds d'arbres à dégager et à planter, et sol plus bas que le trottoir
- Ne plus bétonner les terrasses de pleine terre (en interdire la bétonnisation)
- Préserver les grands arbres sur toute leur canopée et l'inscrire dans le PLU
- Arrêter de déformer les arbres dans toutes la ville
- Replanter des arbres sur certaines rues (espaces vacants)

Sous-groupe constitué de 9 personnes, 4 femmes et 5 hommes dont un agent

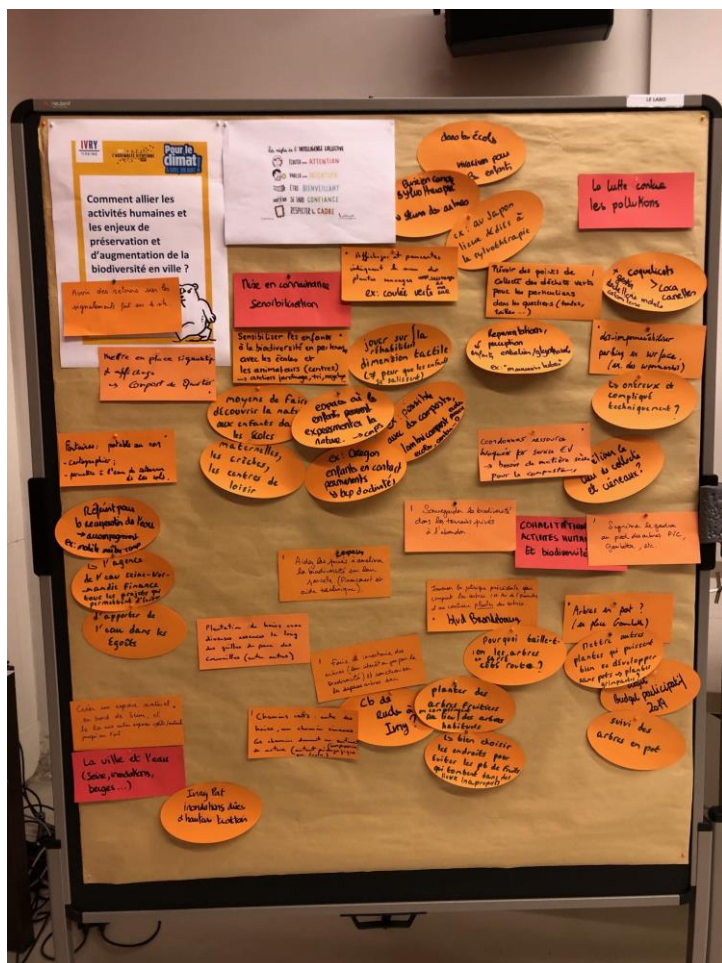


0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99

Sous-groupe – Espace plénière (2/2) :

- Que la ville agisse pour favoriser les initiatives d'habitat coopératif
- Végétalisation des bâtiments, toitures, etc.
- Intégrer les enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme : un PLU végétal
- Penser renouvellement urbain et non plus étalement urbain
- Privilégier les toits terrasses partagés
- Imposer aux promoteurs une végétalisation (toitures, jardins, etc.) efficace et effective, accessible aux résidents et utilisable (fleurissement, production, etc.)
- Transformer les parkings et places minérales inutilisées en nouveaux espaces verts
- Augmenter les surfaces de pleine terre
- Dépollution des sols naturellement
- Créer des espaces de biodiversité aux sein des espaces verts
- Respecter la nature et le vivre ensemble
- Laisser place à une nature libérée
- Accepter la nature telle qu'elle est
- Plus de petits spots pour pique-niquer et se retrouver dehors
- Gérer de manière frugale les espaces verts
- Des jardins publics et aires de jeux plus "naturelles"
- Développer et maintenir les jardins collectifs (familiaux, pédagogiques, etc.)
- Un chemin public de tour du Fort
- Plus d'arbres d'alignement
- Végétaliser les cours d'écoles
- Eteindre les éclairages publics et privés non-essentiels
- Réinventer la pépinière de la ville pour en faire un espace de production, d'accueil et d'éducation
- Une pépinière citoyenne coopérative
- Des pépinières de quartier
- Des prairies fleuries dans les espaces moins accessibles
- Créer des espaces verts pouvant être inondés
- Créer des zones d'expansion des crues qui sont des parcs et zones humides hors temps inondation/crues
- Créer des parkings favorisant la perméabilité de leurs surfaces : enjeu au regard de la prévention du risque inondation ("zone d'expansion des crues")
- Créer des mares (points de fraîcheur en période de grande chaleur et zones de développement de la faune sauvage)

Sous-groupe – Espace Biennale des poètes (1/2) :



- Affichages et pancartes indiquant le nom des plantes "sauvages" (ex : coulée verte à Paris)
- Prise en compte de la sylvothérapie
- Mise en place de terrariums dans les écoles
- Agir sur les perceptions liées aux "mauvaises herbes" (suite à la fin de l'usage de glyphosate dans l'espace public) pour changer l'idée que cela est mal-entretenu, notamment auprès des enfants
- Prévoir des points de collecte des déchets verts pour les particuliers dans les quartiers
- Mettre en place une signalétique et des affichages pour les composteurs collectifs (qui ? quoi ? comment ?)
- Avoir des retours sur les signalements faits sur le site de la ville notamment sur les questions de voiries
- Sensibiliser les enfants à la biodiversité au sein des écoles, en centres de loisirs (jardinage, tri, recyclage, etc.)
- Avoir des espaces où les enfants peuvent expérimenter la nature (ex : jouer avec des arbres, avoir des composts ou lombricomposteurs, etc.)
- Désimperméabiliser les parkings en surface (ex : les supermarchés)
- Améliorer les lieux de collecte et créneaux de récupération de matière sèche (réfèrent espaces verts ?)
- Supprimer le goudron au pied des arbres (ex : Place Léon Gambetta)

Sous-groupe – Espace Biennale des poètes (2/2) :

- Ne pas mettre des arbres en pots (projet du Budget participatif 2019) et suivre les arbres qui le sont aujourd'hui
- Cesser de tailler les arbres au carré dans les rues, côté route
- Planter des arbres fruitiers en complément au lieu des arbres habituels (bien choisir des endroits pour éviter les problèmes de fruits qui tombent)
- Inverser la politique précédente qui coupait les arbres (ex : Boulevard Brandebourg) et au contraire planter des arbres
- Sauvegarder la biodiversité dans les terrains privés
- Faire des inventaires des arbres (et leur intérêt pour la biodiversité) et sanctuariser les arbres sains
- Aider les espaces privés à améliorer la biodiversité sur leur parcelle (financement et aide technique)
- Planter des haies avec diverses essences le long des grilles du parc des Cormailles , par exemple
- Chemins verts : mettre des haies, faire des chemins sinueux, favoriser une vraie impression de nature
- Créer un espace naturel en bords de Seine et le lier aux espaces naturels/verts jusqu'au Fort
- Installer des fontaines potables ou non, cartographier les fontaines et favoriser la pénétration de l'eau dans les sols
- Proposition de référent pour des conseils la récupération de l'eau de pluie sur les toitures auprès des habitats, type d'accompagnement sur le modèle du maître-compositeur. (ex : l'agence de l'eau Seine-Normandie finance les projets qui permettent d'éviter d'apporter de l'eau dans les égouts)

2^{ème} temps en plénière

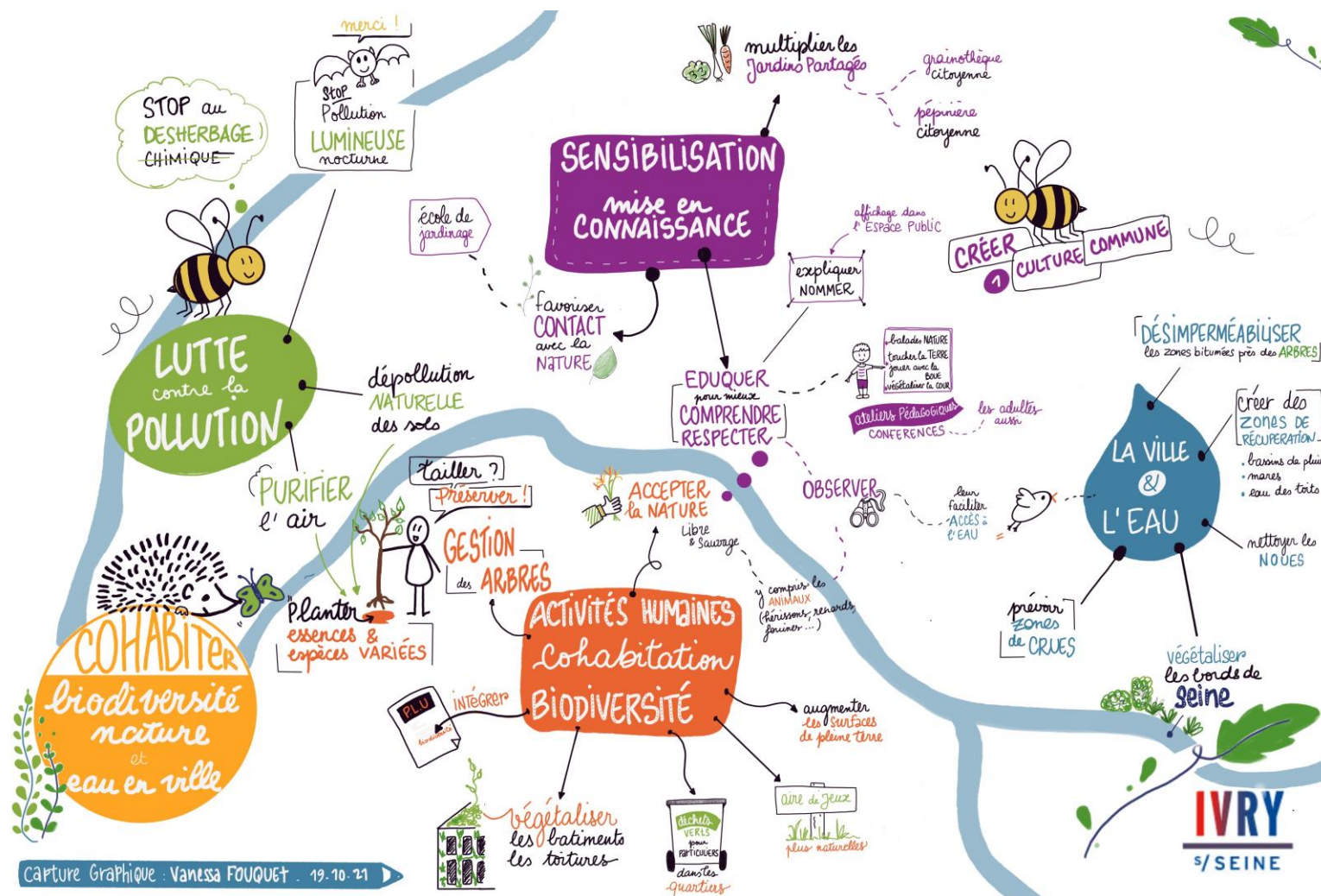
Tour à tour, les différents groupes ont présenté leurs propositions et le contenu de leurs échanges à l'ensemble des participant.es réuni.es en plénière.





Tout au long de l'ensemble des groupes de travail, Vanessa François-Fouquet réalisait une facilitation graphique au fil de la soirée, permettant de rendre compte de manière artistique des échanges au cours de l'atelier





La démarche et ses prochaines étapes :

(1) Les groupes de travail

Jusqu'au vendredi 22 octobre, les groupes de travail se poursuivent à l'Espace Gérard Philipe.

(2) Quels engagements sont recevables ?

Les propositions formulées doivent répondre à des objectifs de lutte et d'adaptation face aux dérèglements climatiques et en faveur de la réduction de l'impact carbone de notre ville.

Elle doivent également répondre aux critères suivants :

- Intégrer des orientations ou des objectifs de politiques publiques municipales et intercommunales,
- Etre en accord avec les engagements et les valeurs portées par le projet municipal 2020-2026
- Contribuer à l'intérêt général et favoriser le vivre ensemble
- Etre applicables à l'échelle de la ville et des quartiers
- Paraître réalisables techniquement sur la durée du mandat actuel et financièrement au regard du cadre budgétaire de la municipalité.

Les propositions récoltées lors des groupes de travail et les propositions déposées en ligne feront l'objet de journées d'études en novembre lors desquelles les élu.es et les services municipaux analyseront les propositions au regard des critères de recevabilité et de faisabilité énoncés.

RDV le mercredi 10 novembre à 18h30 en salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville pour une rencontre publique autour des propositions qui seront soumises au vote des habitant.es.



(3) On vote ! Du samedi 25 novembre au jeudi 2 décembre

Il sera possible de voter à :

- l'Hôtel de Ville,
- à l'Espace Gérard Philipe
- dans les maisons municipales de quartier,
- sur la [plateforme numérique Ivry&moi, mon avis, mes idées sur Ivry94.fr](https://www.ivry94.fr/plateforme-numerique-lvry&moi-mon-avis-mes-idees-sur-ivry94-fr)

Les propositions récoltant le plus de vote viendront orienter les actions de la municipalité en matière écologique et climatique, conformément à l'engagement du projet municipal 2020-2026.

(4) La semaine « Pour le climat, à Ivry, on agit! »

A partir du 27 novembre, des initiatives portées par des associations locales viendront faire vivre les enjeux climatiques à Ivry.

Le samedi 4 décembre, seront proclamés les résultats du vote et l'engagement à venir. A cette occasion venez célébrer la première édition de la démarche

Venez découvrir
l'exposition
évolutive dédiée
à la démarche à
l'Espace Gérard
Philipe



Pour plus d'informations :

Espace Gérard Philipe (Centre Jeanne Hachette,
entrée par la rue Raspail) 0172046440 /
espacegerardphilipe@ivry94.fr

[Et sur Ivry&moi, mon avis, mes idées sur ivry94.fr](https://www.ivry94.fr/plateforme-numerique-lvry&moi-mon-avis-mes-idees-sur-ivry94-fr)